



Demande de paiements échelonnés

La demande doit toujours être remplie dans son intégralité. Une seule facture au maximum par demande peut être requise pour un paiement échelonné. **Veillez noter que les signatures doivent être légalement valables.**

Numéro de facture 798

Montant:

Date de la facture:

1. Coordonnées

Entreprise _____
Personne de contact _____
Rue _____ Tél. _____
Code postal / lieu _____ Natel _____
E-Mail _____
No de client 790 _____

2. Paiement échelonné

La durée du paiement échelonné ne peut dépasser **12 mois au maximum**. En outre, le paiement peut être effectué en **12 versements** au maximum. **Aucun intérêt** ne sera perçu sur le montant restant dû. Les coordonnées bancaires de l'Office fédéral de l'aviation civile OFAC sont disponibles en ligne sur notre site <https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/ofac/factures-et-modes-de-paiement.html/> paiements depuis l'étranger.

Le paiement échelonné est à effectuer par :

- e-banking (paiement IBAN ou BVR)
 Bulletin de versement (paiement en espèces au guichet du bureau de poste)*

*Nous vous prions d'éviter si possible ce mode de paiement

Tranche	Date / mois	Montant
1. Tranche		
2. Tranche		
3. Tranche		
4. Tranche		
5. Tranche		
6. Tranche		
7. Tranche		
8. Tranche		
9. Tranche		
10. Tranche		
11. Tranche		
12. Tranche		

3. Signatures

Veillez signer conformément aux exigences de votre extrait du registre du commerce

Lieu, date _____ Signature _____
Lieu, date _____ Signature _____

Annexes pour personnes privées : copie d'une pièce d'identité officielle

Contact :

Tél: +41 58 465 80 39 (lundi - vendredi 08:00h – 12:00h / 13:30h – 17:00h)

E-mail: finance@bazl.admin.ch